

Le 24 Avril 2017  
Paris

### LEXBASE LANCE SON NOUVEAU SITE D'INFORMATION : LEXRADIO

*Ecoutez, Lisez, Regardez*  
*Vous allez changer votre façon de consulter l'actualité juridique*

Les éditions juridiques LEXBASE lancent leur nouveau site internet : Lexradio, une plateforme multimédia d'information.

LEXRADIO propose, en continu, de l'**actualité juridique** :

- des contenus audio,
  - des brèves d'actualité,
  - des articles de doctrine
  - et des vidéos explicatives de régime juridique
- Le tout, édité par LEXBASE.

Le site contient également des **informations institutionnelles** concernant :

- ☑ LEXBASE et son équipe,
- ☑ les auteurs, clients et partenaires de LEXBASE
- ☑ et les nouveautés éditoriales, fonctionnelles ou promotionnelles de LEXBASE (édition et formation).

The screenshot displays the Lexradio website interface. At the top left is the LEXRADIO logo with the tagline 'l'actualité juridique'. To the right is a navigation menu with 'ACCUEIL', 'ON AIR DIRECT', 'ACTUALITÉS', 'LEXBASE', and 'C'EST TWEETÉ'. A search bar is located on the right side. Below the navigation is a date indicator '27 mars 2017' and a welcome message: 'Bienvenue sur Lexradio, le site multimédia des Éditions Lexbase : Ecoutez - Lisez - Regardez. Vous allez changer votre façon de consulter l'actualité juridique'. The main content area is divided into three columns: 'À ÉCOUTER' (audio), 'À LIRE' (reading), and 'À VOIR' (video). Each column features a content card with a thumbnail image and a title. The audio card shows a red vintage radio with the title 'LexFlash. l'actualité juridi...'. The reading card shows a group of people around a table with a lightbulb, titled 'Censure partielle de la loi relative au devoir de vigilance des sociétés...'. The video card shows a dark blue screen with the title 'La communication de l'avocat'. At the bottom, there is a video player interface with a play button, a progress bar, and a timestamp of 12:38:13.

Dès son arrivée sur le [lexradio.fr](http://lexradio.fr), l'auditeur entend le **direct** et visualise les derniers contenus publiés. Tout en écoutant, il peut naviguer dans les différentes sections du site pour découvrir les autres actualités **à lire, à écouter ou à regarder** et interrompre le direct à tout moment pour un podcast ou une vidéo de son choix.

Plusieurs contenus sont publiés chaque jour dont notamment, le **LexFlash**, le **journal audio de l'actualité juridique quotidienne** sélectionnée par la Rédaction Lexbase (diffusé en direct en continu et disponible en podcast).



Une **fonction de recherche** est disponible, ainsi qu'un **filtre par rubrique du droit**.



Tous les contenus se partagent sur les réseaux sociaux ou par mail.



Lexradio propose également à ses auditeurs **une newsletter hebdomadaire** (chaque jeudi), **la lettre juridique Lexbase**, contenant une sélection de l'actualité juridique de la semaine.

**Rapidement**, Lexradio proposera d'écouter

- des conférences,
- des panoramas d'actualités spécialisés,
- l'analyse à chaud de nos Directeurs scientifiques et de nos auteurs sur une actualité juridique.

**Le meilleur reste à venir !**

L'actualité juridique à écouter, à lire, à regarder...  
autrement dit, **enfin un produit d'information disruptif !**



#### A PROPOS DE LEXBASE

Fortes d'une longue expérience sur internet, les éditions juridiques LEXBASE proposent une gamme complète de produits documentaires, d'informations et de formations e-learning destinés aux professionnels du droit. Depuis son origine, l'éditeur juridique a mis l'innovation au cœur de sa stratégie afin d'apporter des produits en constante évolution répondant aux attentes et aux exigences du marché. LEXBASE est ainsi devenu un service incontournable du paysage juridique français.

#### SUIVEZ LES DERNIERES ACTUALITES DE LEXBASE SUR LES RESEAUX SOCIAUX :



#### CONTACT PRESSE :

Fabien Girard de Barros  
[fgirard@lexbase.fr](mailto:fgirard@lexbase.fr)  
01 44 79 93 01